

chants eut lieu à l'heure de l'embarquement. Tous voulaient encore voir le pasteur une dernière fois; tous demandaient une dernière bénédiction.

Ces démonstrations durent être bien douces à son cœur!

L'heure du départ approchant, il fallut y couper court et se séparer.

Mgr Desprez emportait avec lui la récompense méritée par son zèle apostolique.

Sa Grandeur prendra à Paris quelques jours de repos nécessités par les fatigues de la traversée, et viendra, nous assure-t-on, à Roubaix, avant d'aller prendre possession du siège épiscopal de Limoges.

Nous qui avons fait des vœux pour son heureux retour, nous espérons être prochainement honorés d'une visite attendue avec une impatience que nous n'avons pas besoin d'expliquer.

Nous ferons prochainement connaître à nos lecteurs le jour de l'arrivée de Mgr Desprez.

Nous savons de bonne source que les mesures les plus sévères viennent d'être prises par l'administration du chemin de fer du Nord pour réprimer les tentatives frauduleuses commises par quelques voyageurs. Il en est qui ne se font pas scrupule de s'installer dans une voiture de première classe avec des billets de seconde, pensant que l'offre de payer un supplément les absout de cette conduite peu délicate.

D'autres, plus habiles et plus coupables, pénètrent dans les gares et dans les voitures avec des billets primés et, par conséquent, non valables pour le trajet.

Il en est aussi qui, arrivant de Belgique, se contentent de prendre à Tourcoing un billet pour le reste du parcours, ou d'y utiliser un billet de retour vers Lille.

Des contraventions, récemment constatées, vont apprendre à leurs auteurs, cités à la barre du tribunal correctionnel, que le vol au cachet ne peut trouver grâce devant la justice.

Un ouvrier et sa femme, travaillant en fabrique et habitant à Roubaix, route de Mouveaux, laissaient jeudi dernier leur petite fille aux soins de sa grand-mère.

Celle-ci, obligée de s'absenter pour un instant, acquit en rentrant chez elle la triste certitude qu'elle était cause d'un grand malheur. Le feu avait pris aux vêtements de la pauvre enfant abandonnée qui était couverte de brûlures.

Malgré les soins les plus empressés et les plus intelligents, on n'a aucun espoir de conserver à la vie cette nouvelle victime de l'imprudence des parents.

Procès-verbal a été dressé à la suite d'une plainte formée par un père de famille contre des misérables qui étaient à la tête d'un tripot, où des jeunes gens venaient engoltrer en une nuit le fruit de leur travail.

La dernière victime des directeurs de cet ignoble bouge est un employé de notre ville, qui s'est laissé séduire par l'appât trompeur d'un gain énorme. La somme perdue par lui s'élève au chiffre déjà raisonnable de 84 francs qui formaient ses appointements d'un mois.

Samedi, vers dix heures et demie, un douanier attaché à la brigade de Tourcoing s'est cassé la jambe, rue du Priez, à Lille, en tombant sur le trottoir. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital militaire, où les soins que son état réclamait lui ont été donnés.

sur André par la réflexion et le sang-froid. Il le conduisait comme un enfant, quand ses accès étaient calmés.

Malgré toutes ces différences, les deux frères étaient inséparables, unis, non-seulement par leur crime commun, mais encore par un attachement mutuel. L'un était parvenu à de hautes fonctions; par suite de ses tourments secrets, l'autre était resté dans une sphère étroite et obscure. Néanmoins il servait le comte avec désintéressement, sans se lier toutefois en aucune façon.

Impossible à un chef de la police secrète d'avoir un allié plus sûr, plus intrépide. Une fois dominé par la volonté et la raison supérieure de son frère, André lui obéissait en esclave.

L'orage grondait encore dans son sein; mais Orloff le savait — après l'excès d'emportement où l'avaient poussé les remords, il allait bientôt retomber sans résistance dans sa soumission ordinaire.

André garda le silence quelques instants, les yeux fixés sur un seul point: on eût dit qu'il jetait un coup d'œil rétrospectif sur les souffrances qui l'avaient déchiré depuis dix-neuf ans, sur le mur de la ferretresse, sur la princesse Tarrakanoff à sa dernière heure.

« Tu ne sais pas, balbutia-t-il enfin en revenant à lui, tu ne sais pas... »

— Quoi donc? »

André regarda fixement son frère.

« As-tu vu les pleureuses auprès de la couche d'un mort? »

— Que veux-tu dire? »

— Les as-tu entendues demander au défunt pourquoi il les a quittées? »

— Eh bien, oui, sans doute.

Nous publierons dans notre prochain numéro un second article concernant le Bouleur de Roubaix.

Tout en accordant à M. Paul Frelon des éloges mérités pour sa physiologie du Bouleur, un amateur nous a fait part de quelques observations auxquelles nous donnerons place dans nos colonnes.

Un événement bizarre et peut-être sans exemple dans les annales de la fraude, vient de se passer à Mouchin (Nord). Voici le fait:

Un jeune homme chargé de tabac étranger, qu'il importait en fraude, se trompa de chemin dans les environs de cette commune, et par un malencontreux hasard, il entra chez un préposé des douanes afin qu'on le remit sur sa route. Cet employé était absent (pour service), la femme de ce dernier, douée d'autant de prudence que de courage, enferma le contrebandier dans sa demeure et alla de suite prévenir son mari. Pendant ce temps, cet individu, qui ne se doutait nullement qu'il fût venu lui-même se constituer prisonnier, faisait tranquillement du café en attendant le retour de son hôte, qui lui avait dit aller chercher du sucre afin qu'il puisse faire son café à point. Jugez de sa stupeur en le voyant rentrer en compagnie de son mari et d'un autre préposé, qui en firent l'arrestation sans lui donner le temps, hélas! de prendre son café qui devait lui coûter bien cher; au moins auraient-ils encore pu lui laisser finir son opération; mais il a fallu se rendre en prison et abandonner ses marchandises ainsi que son cher café entre les mains de ses persécuteurs.

Une erreur s'est glissée dans la désignation des heures de la levée des lettres.

Nous nous exprimons de la rectifier en donnant aujourd'hui le tableau suivant, émanant de l'administration:

ADMINISTRATION DES POSTES
HEURES DE LA LEVÉE DES LETTRES au bureau de Roubaix.
Pour Paris, 8h 45m mat. — 7h soir. 8h 30 s.
Pour Lille, 8h 45m mat. — 11h 15m mat. 4h 30m soir. — 8h 30 soir.
Pour Tourcoing, 9h 45m mat. — 11h 30m mat. 3h 00m soir. — 8h 30 soir.
Pour Calais, 11h 45m mat. — 7h 00m soir. — 8h 30 soir.
Pour l'Angleterre, 7h soir. — 8h 30 soir.
Pour la Belgiq., 11h 30m mat. — 3h 00m soir. 8h 30 soir.
Pour Lannoy, 3h 00m soir. — 8h 30 soir.

La clôture des affranchissements en numéraire et des chargements de lettres a lieu une heure avant le départ de chaque courrier; ils sont reçus de 7h du matin à 6h du soir.

Le Bureau est ouvert: De 7h du matin à 7h du soir; Les dimanches et jours fériés, le bureau est fermé à 3h après midi.

Par arrêt de la cour impériale de Douai, en date du 18 mai 1857, la cour a prononcé la réhabilitation de M. Charles Grenier, ci-devant fabricant de sucre à La Bassée.

Cette réhabilitation est l'œuvre de M. Adrien Grenier, son frère, fabricant de toiles à Armentières, lequel n'a reculé devant aucune démarche ni devant aucun sacrifice pour atteindre ce résultat.

Dût la modestie de M. Adrien Grenier en être

blessée, nous ne pouvons nous dispenser de signaler le dévouement dont il a fait preuve, dévouement malheureusement trop rare de nos jours.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

LE MOIS. Calendrier historique de Roubaix.

JUIN. — Troisième semaine.

16 juin 1677. — Sur leur refus de déléguer aux sommations de l'armée des alliés, les principaux fermiers de Roubaix sont enlevés de leur domicile, conduits à Gand et détenus en la prison du Châtelet, où ils restent jusqu'à la prise de Gand par l'armée française.

18 juin 1697. — Les gens de loi de Roubaix renouvellent les statuts du corps des bourgeois et saïetteurs, les modifient sur les points les plus importants et arrêtent de nouveaux règlements. Fatigués des entraves qui nuisent au libre essor de leur industrie, ils veulent par cette tentative assurer l'indépendance de la fabrique, et la ravir à la police intérieure de la province et au contrôle des magistrats de Lille.

18 juin 1803. — La ville vote 3,000 fr. pour la construction d'un bateau plat destiné à la descente en Angleterre.

18 juin 1839. — La grêle brise toutes les vitres sous le vent.

19 juin 1684. — Vers deux heures après-midi, une fumée épaisse s'échappe de la forge du maréchal, rue Pauvret; aux cris d'alarme on s'y porte en toute hâte; mais on ne peut empêcher le feu d'éclater et la flamme, qu'alimentait un fort vent d'Est, de porter au loin des brandons de chaume enflammés; on court, on se presse, l'incendie se déclare en plusieurs endroits à la fois et se propage avec rapidité. Tous les efforts pour l'arrêter sont impuissants. En peu d'instants la rue Pauvret n'est plus qu'un immense foyer. Le feu atteint la chapelle du St-Sépulchre qu'il dévore, gagne la Grande-Rue, enveloppe la Place, ses alentours et bientôt on ne voit plus, à la lueur rouge et blafarde des tourbillons de flammes et de fumée, que des mères au désespoir, fuyant, chargées de leurs enfants, des des époux bravant la mort pour sauver quelques débris de cet affreux sinistre.

L'église s'échappe cependant à l'incendie; l'hôpital de Sainte-Elisabeth n'en est atteint que dans sa basse-cour.

21 juin 1227. — Fernand, comte de Flandre, déclare que par nécessité jugée par ses hommes, Hugues de Roubaix, du consentement d'Elisabeth, sa femme, a vendu à Arnoul d'Audenarde le manoir de la Roïère, paroisse de Nèchin, et ses appendances, après l'avoir remis dans les mains du comte son seigneur. Le douaire d'Elisabeth étant assigné sur ce fief, le seigneur de Roubaix lui donne pour caution le manoir de Fourqu'en-Croix (Galon-d'Eau).

Juin 1227. — Hu..... (Guillaume de Marvis) évêque de Tournay, déclare qu'Elisabeth, femme de Hugues de Roubaix, chevalier, a reconnu que la vente faite par son mari du manoir de la Roïère était de son consentement, par nécessité et pour se libérer des dettes usurières contractées par eux; et a déclaré être contente du manoir de Fourqu'en-Croix avec six bonniers et deux muids de froment, ainsi que de quarante-cinq livrées de terre, à Roubaix, qui lui avaient été assignés par son mari pour son douaire en échange de la Roïère. Elle a déclaré de plus que si, après la mort de son mari, elle voulait réclamer pour douaire ce fief vendu au seigneur d'Audenarde, elle consentait que l'évêque l'excommuniât.

Nouvelles & Faits divers.

Parmi les promesses de mariage affichées à l'Hôtel-de-Ville, à Tournay, on remarque celle de M. Henri-Joseph Dumon, conseiller communal, frère de M. le ministre des travaux publics, avec M^{lle} Marie-Françoise-Elisabeth-Octavie Libert, de Bruxelles.

— On lit dans le Moniteur vinicole du 9 juin:

« La température favorable signalée dans nos précédents bulletins ne s'est pas démentie; aussi recevons-nous de tous les points de nos vignobles, et même de l'étranger, les nouvelles les plus rassurantes sur l'état de la récolte. De Marseille à Bordeaux, du Var au Rhin, du Nord aux Pyrénées-Orientales, partout la vigne se présente dans de magnifiques conditions. Hors de France, en Espagne, en Suisse, en Italie, en Allemagne, l'aspect des cépages, de ceux qui font la gloire et la fortune de ces contrées, annonce une année d'abondance, si rien ne vient faire mentir de si encourageantes promesses. Ajoutons que dans le midi, et pour les plants précoces, la floraison a commencé et s'accomplit à merveille. »

— M. Cadot, officier de cavalerie en retraite, sortait il y a deux jours, dit le Courrier de Lyon, d'un restaurant de notre ville, accompagné de sa femme et de sa fille. Devant eux marchait, en côtoyant le Rhône, une femme d'environ trente ans, à la démarche incertaine et les yeux baignés de larmes. M. Cadot avait déjà dépassé cette femme lorsque M^{me} Cadot, qui était restée quelques pas en arrière de son mari, la vit se jeter tout à coup à l'eau.

Aux cris poussés par sa femme, M. Cadot, en moins d'une seconde, a quitté son habit, son chapeau, et s'est jeté au secours de l'infortunée qu'il saisit par sa robe au moment où, soutenue sur l'eau par ses vêtements, elle se trouvait accrochée à la pointe d'un radeau.

M. Cadot fit immédiatement transporter chez lui la femme qu'il venait de sauver. Interrogée sur le motif qui l'avait portée à mettre fin à ses jours, elle répondit que, simple raccommodée de dentelle, et originaire de Belgique, elle avait reçu le matin une lettre lui annonçant que son père avait été arrêté et jeté en prison pour avoir pris part aux troubles de Bruxelles; que, se trouvant sans argent pour faire le voyage et voler à son secours, elle avait, poussée par le désespoir, pris le parti de se noyer.

M. Cadot, après avoir vérifié une à une les allégations de celle qu'il venait de sauver, n'a pas voulu laisser son œuvre incomplète, et, ce matin, la femme Vandermeulen, munie de l'argent nécessaire pour son voyage, montait en waggon pour se rendre à Bruxelles, embrasser son père et solliciter son élargissement.

— Nous extrayons du Monte-Cristo:

« Il existe, dans la rue de Vaugirard, un de ces petits restaurants au plat et même au demi-plat, où l'on peut, à la rigueur, sinon dîner, du moins se rassasier pour dix sous.

» Tous les jours, un vieux curé, qui a trente sous à mettre à son repas, y vient dîner avec deux pauvres, rencontrés par lui, ou auxquels il a donné rendez-vous. Ce qui met le repas de ses convives, ainsi que le sien, à dix sous.

» Moyennant ces dix sous, chacun a une soupe, un morceau de pain et un plat.

» Il y a cinq ou six jours, il arrive avec ses deux pauvres, les fait asseoir et se place au milieu d'eux.

et pourtant elle est morte pour la terre. Me comprends-tu?

— Parfaitement.

— Le regard angélique de Tarrakanoff en prières au moment de mourir fit battre mon cœur, une larme mouilla mes yeux, un soupir souleva ma poitrine, et son image prit possession de mon âme. Je l'aimai. Des années se sont écoulées; la nature a changé d'aspect; les étés et les hivers se sont succédés, les printemps ont ramené les fleurs et les feuilles, et les automnes les ont détruites, dispersées; mais le temps n'a pas affaibli l'empire de Tarrakanoff sur mon cœur. J'ai été insensible aux charmes comme aux changements de la nature: je n'ai vu que l'infortunée et sa beauté, la grandeur de son heure dernière. Une étoile se reflétait-elle en tremblant dans les eaux de la Néva, je croyais encore voir la princesse me sourire, comme au moment où je lui donnais la mort. Je l'aime morte et vivante à la fois, et je me maudis moi-même.

André avait épuisé toutes ses forces. Il se laissa tomber sur un siège, et y resta immobile, la tête penchée, véritable image du désespoir. Orloff, malgré sa froideur, son insensibilité même sous certains rapports, ne put le voir en cet état sans avoir compassion de lui.

« Pauvre frère, lui dit-il, tu souffres! » Il prononça ces quelques mots avec une chaleur à laquelle André n'était pas accoutumé; c'est qu'en ce moment le comte ressentait pour lui une pitié bien plus sincère que jamais.

L'amour était une passion qu'il comprenait. A cette voix affectueuse, véritable baume pour son cœur, André leva la tête et se tourna vers Orloff. On eût dit qu'il venait d'être surpris tout à coup par une harmonie, connue, il est

vrai, mais qu'il n'avait pas entendue depuis longtemps, et qu'il prêtait l'oreille dans l'espoir de l'entendre encore.

« André, lui dit alors le comte, tu es un homme doué de tant de bonnes qualités que je souffre ta position. Il faut reprendre une vie active pour te délivrer des démons qui troublent sans cesse ton repos. Crois-tu que je t'aime, André? »

Le géant leva machinalement les yeux.

« Tu ne m'écoutes pas, poursuivait Orloff; sais-tu bien que tu as menacé de me tuer, moi, ton frère, qui fais tout pour toi? »

— Comment? te tuer? »

La voix d'André était devenue aussi calme qu'elle avait été forte et animée jusque-là.

« Tu as eu un délire d'insensé; tu as accusé tout l'univers; pauvre frère, tu es malade.

— J'ai voulu te tuer? répétait André, te tuer? »

— Tu as appelé sur ton frère la malédiction céleste; tu lui as prodigué les épithètes injurieuses. N'ai-je pas toujours eu des bontés pour toi? »

— Iwan, peux-tu me pardonner? »

— Maintenant comme toujours, viens dans mes bras.

— Te tuer? Est-il possible que mes lèvres aient proféré une pareille menace? C'est épouvantable. Te tuer? Tu es le seul homme sur la terre que j'aime encore. Mon Dieu, je t'aurais menacé! La tête me fait mal. Mon sang est agité. Ce n'est point impossible... je ne sais pas toujours ce que je dis. Un mauvais esprit a de l'empire sur moi et règne parfois dans mon cœur.

« Tu n'es que malade, mon frère, mais très-malade. Je connais un remède qui te guérirait.

— Tu en connais un? »